N° 156 — CXL^me Année | Un numéro : 5 centimes | Jeudi 7 Juillet 1898

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 50
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHATEL

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu: Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse. . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Juillet
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours	Température en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent dominé. Dir.	Force	Etat du ciel
6	15.9	9.4	21.6	724.9		N.E.	fort	nuag

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire
(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

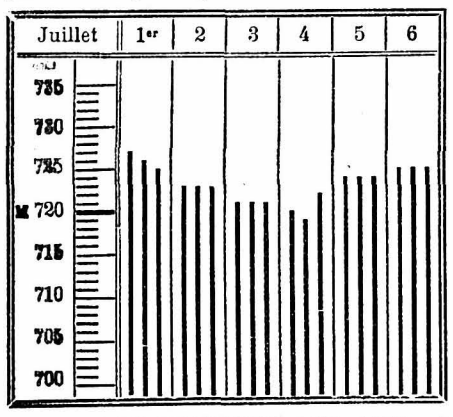

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

5	9.4	4.0	14.5	669.9		N.O.	fort	couv

Cumulus. Soleil par moments. Alpes voilées.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
6 juillet	1128	8.0	671.1	N.O.	couv.

Alpes voilées.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHATEL

Mesures de police

Le Conseil communal porte à la connaissance du public les décisions qu'il a prises à l'occasion des **fêtes du Cinquantenaire** et du **Tir fédéral**, savoir :

I. Police des rues et voies publiques

1. Sauf pour des cas de force majeure, il ne sera plus accordé d'autorisations de fouilles dès ce jour jusqu'au 29 juillet courant.

2. Les dépôts de matériaux de construction, de combustible ou autres, ne seront tolérés en aucun cas dès le 9 au 29 juillet.

3. La circulation des vélocipèdes sera interdite pendant la durée des fêtes à partir du Manège (faubourg du Crêt) jusqu'au haut de l'avenue du Mail, ainsi que sur la nouvelle avenue de Bellevaux.

4. Le stationnement des voitures ne sera pas toléré dans les rues. — Pendant la journée, les voitures venant du dehors pourront être placées, sur un seul rang, autour du Temple du Bas, et sur double rang dans la rue du Coq-d'Inde. Il n'en sera toléré aucune durant la nuit sur ces deux emplacements.

Toute infraction à l'une ou l'autre des prescriptions ci-dessus sera rigoureusement poursuivie.

Il est spécialement rappelé aux mères de famille que la circulation des **voitures d'enfants** est interdite sur les trottoirs, et — **afin d'éviter des accidents** — il leur est recommandé de ne pas se rendre au Mail avec des voitures d'enfants, vu la circulation considérable qu'il y aura sur toutes les voies donnant accès à la place de fête.

II. Décoration des rues

Les arcs de triomphe ainsi que les guirlandes à travers les rues devront être élevés à une hauteur de 4m,50 au minimum, pour que les bannières figurant dans les cortèges puissent passer sans s'y accrocher; on évitera ainsi une entrave dans la circulation des cortèges.

III. Promenades et jardins publics

Il est interdit d'une manière absolue de marcher sur les pelouses et de cueillir des fleurs dans les massifs des promenades.

Les délinquants seront sévèrement punis.

Il est rappelé à cette occasion que tous les jardins publics sont placés sous la sauvegarde des citoyens.

IV. Lieux d'aisances

Pendant la durée des fêtes, les W. C. du Gymnase et ceux des ailes est et ouest du Collège de la Promenade seront mis à la disposition du public.

Neuchâtel, le 4 juillet 1898.

9603 *Conseil communal.*

Domaines et bâtiment à vendre à la Brévine

Les héritiers de M. Alfred Matthey-de-l'Etang mettent en vente aux enchères publiques les immeubles qu'ils possèdent à la Brévine, savoir :

1° Un domaine à l'Harmont comprenant un très bon bâtiment, assuré sous n° 194 pour 13,000 fr., à l'usage d'habitation, grange et écurie, avec jardin et des terrains en nature de pré, pâturage et forêt; le tout d'une contenance de 297,163 m² (110 poses, dont 75 en pâturage et forêt bien boisée et 35 en pré).

2° Un domaine à Rondechaux, dit chez Bindy, comprenant un bâtiment, assuré sous n° 144 pour 2,500 fr., à l'usage d'habitation, grange et écurie, avec jardin et des terrains en nature de pré, pâturage et forêt, d'une contenance de 103,037 m² (38 poses, dont 19 en pâturage et forêt, et 19 en pré).

3° Un bâtiment, avec dépendances et jardin, situé dans le village de la Brévine, assuré sous n° 387 pour 15,000 fr., comprenant deux beaux logements, salle de réunions, boulangerie, grange, écurie et remise.

Entrée en propriété au 23 avril 1899. 6769

La vente aura lieu à la salle de l'Hôtel-de-Ville, le **samedi 16 juillet,** dès les 8 heures du soir.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à MM. Fritz Huguenin, à l'Harmont; Ed. Perrenoud, à chez Bindy; Alcide Matthey-Grether, à la Brévine; et pour les conditions, à M. U. Matthey-Doret, au même lieu, dépositaire de la minute de vente.

COMMUNE de NEUCHATEL

Grands appartements à louer, au centre des affaires, faubourg de l'Hôpital n° 6, 2me, 3me et 4me étage. Maison de construction nouvelle, chauffage central. — S'adresser à la Direction des finances communales. 6046

BUIS

La Commune de Hauterive avise les communes, les sociétés et les particuliers qu'elle livrera du buis à partir du 1er au 15 juillet, à toutes les personnes qui en feront la demande. La fourniture gratuite est seule accordée aux communes et aux sociétés.

Le citoyen Jean Vautravers, à Hauterive, est chargé de délivrer les autorisations qui devront être remises au garde-forestier.

6641 *Conseil communal.*

IMMEUBLES A VENDRE

On offre **à vendre ou à louer,** dans une localité importante du Vignoble neuchâtelois, un immeuble très bien situé, sur un passage fréquenté, renfermant :

café-restaurant-boulangerie

logements avec dépendances. Billard et jeu de quilles. Jardin attenant. Eau dans la maison. — Entrée fin septembre prochain. — Pour tous renseignements, s'adresser ou notaire Gicot, au Landeron. 6872

VENTES AUX ENCHÈRES

Enchères de Meubles
à Bôle

Jeudi 7 juillet, dès 2 h. après midi, l'hoirie Ravenel vendra par voie d'enchères publiques divers objets mobiliers, savoir: 3 lits paillasse à ressorts, matelas, etc., 3 tables, 3 commodes, quelques chaises, 2 buffets, 1 grande glace et autres objets dont on supprime le détail. 6775

Vente de Récolte

La **Commune de Colombier** exposera en vente par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, la **récolte de foin** de son pré de la Plature, rière Plamboz, d'une contenance d'environ 5 1/2 poses.

Les mises auront lieu le **mercredi 13 juillet 1898,** à 11 heures du matin, sur place. 6936

Colombier, le 4 juillet 1898.

Direction des Forêts et Domaines.

ENCHÈRES DE MOBILIER
A AUVERNIER

Le jeudi 7 juillet, dès 2 heures après midi, dans la maison n° 68 à Auvernier, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques de ce qui suit :

Un lit complet à deux personnes matelas bon crin, une table carrée noyer, pieds tournés, une commode noyer poli, quatre chaises, une glace, un potager et accessoires, une table de cuisine, deux tabourets, lingerie, stores, vaisselle, batterie de cuisine, combustibles, etc.

Auvernier, le 4 juillet 1898.

6944 *Greffe de Paix.*

ANNONCES DE VENTE

LIBRAIRIE JAMES ATTINGER
NEUCHATEL 6919

A. Theuriet. Lys sauvage . . .	3 50
V. Hugo. Les années funestes. .	2 —
J. Verne. Superbe orénoque 1. .	3 —
L. Enault. Myrto	3 50
Ed. Rod. Le ménage du pasteur Naudié	3 50
C. Wagner. Auprès du Foyer. .	3 50
Plaidoirie de **F. Labori** (aff. Zola)	2 —

Pâtisserie Eug. Rochat
Place du Gymnase

Pendant les fêtes, à toute heure
Pâtés froids de toutes grandeurs.
Petits pâtés chauds.
Ramequins.
GLACES et RAFRAICHISSEMENTS

N.-B. — Le magasin sera ouvert les dimanches 10, 18 et 26 juillet. 6997

BOUGIES

Chaque bougie est marquée
"EDELWEISS,,

EDELWEISS

D. Hartmann, fab. **Lausanne.** H-L

LE MAGASIN
SAVOIE-PETITPIERRE
à Neuchâtel

est très bien assorti en cravates, ganterie, blouses, dentelles, rubans, pochettes et autres articles de toilette 6901

pour les fêtes.

PIGEONS

A vendre plusieurs paires de très beaux pigeons, plus deux ruches d'abeilles. système Dadant. S'adresser à Alcide Chautems, Peseux n° 62. 6889

Quelques mille bouteilles vides, à fond plat, pour Bourgogne, à 9 fr., et bouteilles pour Bordeaux, à 10 fr. par cent pièces. Emballage peu coûteux. Se recommande. **Ferd. Zweig,** Munsgasse 10, Bâle. H 3103 Q

A VENDRE

environ 1000 bouteilles vin blanc sur lies, année 1896, très mousseux, 1er cru de la ville. S'informer du n° 7000c au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

A vendre un lit complet en noyer, matelas bon crin, et un buffet à une porte. — S'adresser rue de l'Hôpital 7, au 3me étage. 6999c

Bois dur sec

100 billes foyard, chêne, noyer, cerisier, pommier, poirier, prunier, etc. Sciage en toutes épaisseurs. 6983c

Scierie de Saint-Blaise.

Librairie A.-G. Berthoud, Neuchâtel

Vient de paraître à l'occasion des fêtes :

SOUVENIR DE NEUCHATEL

Joli album renfermant 15 vues de Neuchâtel entr'autres celles de la Cantine, du Pavillon des prix et du Monument de la République.

Prix : 1 fr. — En vente dans toutes les librairies et papeteries. 6988

CHAPELLERIE
A. Schmid-Liniger
12, RUE DE L'HOPITAL, 12

L'assortiment de

CHAPEAUX DE FEUTRE

est au grand complet, formes et nuances très variées, depuis l'article courant

au plus soigné

Chapeaux de soie dernière nouveauté de Paris
CASQUETTES ET BONNETS DE VOYAGE

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Grand rabais sur tous les chapeaux de paille restant en magasin. 6937

Hampes de drapeaux

de 3 mètres de longueur, vernies noir, ainsi que lances en bois doré, préférables aux lances en métal, ne déchirant pas les drapeaux en cas de vent, chez 6877

Gust. Pœtzsch, rue Purry 4.

CRÊME DES ALPES BERNOISES

Conservée à l'état naturel.

S'emploie pour la table aussi bien que pour la cuisine. Elle est très économique, prête à chaque moment, ne tourne pas et ne devient jamais floconneuse.

En flacons et en boîtes. — Demandez prospectus au dépôt : H 2639 Y

SEINET & FILS, comestibles

J.-J. HEER & FILS
Place du Gymnase

ARTICLES DE SAINT-GALL

Robes brodées, Mousselines et Jaconats 6591

Toiles couleur pour drapeaux, bonne qualité

Pour les fêtes

A vendre de belles fleurs en papier pour décoration au 6887

magasin d'épicerie Landry-Grob
Grand'rue 4

Nouvelle décoration

GUIRLANDES PLIÉES

en feuilles de chêne imitation

toujours fraîches, ne craignant ni le soleil, ni la pluie et pouvant servir plusieurs fois. Se vendent en pièces de 2 mètres, à la papeterie 6904

F. BICKEL-HENRIOD

en face de la Poste.

Remise pour revendeurs.

A VENDRE

un beau grand potager, presque neuf. — S'adresser Grand'rue 4, au 1er. 6368

Tir fédéral de 1898

Collection de 21 écus de tir différents.

Plusieurs médailles de tir en argent.

Ecussons variés pour décors.

Ed. Droz-Neeb, rue du Seyon, magasin de cigares. 6927c

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

A l'occasion des

Promotions et des Fêtes

assortiment complet de **chaussures noires et couleurs, pour dames, messieurs, fillettes et enfants.** Prix modérés. Téléphone. 6967

MAGASIN DE CHAUSSURES

G. PÉTREMAND

Rue des Moulins 15, Neuchâtel.

L'eau de table de Baden

provenant des « Termen » qui étaient déjà estimés par les Romains, est la meilleure boisson de table suisse. Excellente dans le vin. Elle est recommandée par MM. les médecins contre les maladies en connexité avec le rhumatisme et la goutte. Médailles d'or, etc. H 1999 Lz

Dépôt principal pour Neuchâtel : Emile Cereghetti, rue Fleury 5.

Seul dépôt de la plus grande fabrique.

Grand rabais pour comités de décoration et tapissiers.

35, 55, 75, 95, 1.25, 1.45, 1.85

(partout 30 à 50 % plus cher)

DRAPEAUX IMPRIMÉS

sur forte toile

Grands drapeaux flammés

cantonaux, fédéraux et de la ville

(valant 3 fr.) comme occasion, à **1.45**

RABAIS PAR VENTE EN GROS

8, 15, 18, 20, 25, 35 et 45 c. le m.

TOILES

vertes, bleues, blanches, rouges, jaunes et noires

— RABAIS PAR VENTE EN GROS —

Grands magasins

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Temple-Neuf 24 et 26 6534

A VENDRE

environ 200 chopines propres, pour vin ou limonade. S'adr. Port-Roulant 1. 6962

A vendre ou à louer,

quantité d'assiettes

services de tables, verrerie, tables et bancs. S'adr. hôtel du Raisin. 6818c

A vendre, à partir du 20 juillet, **16 grandes fenêtres** en chêne, cintrées, à importes de 3m,20 de hauteur sur 1m,20 de largeur; une dite plus petite et **15 œils de bœuf** de 1m,06 sur 0m,76. — Les fenêtres sont vitrées et munies de leurs fermentes S'adresser à M. James-Ed. Colin, architecte. 6415

PIÈCE HISTORIQUE

Neuchâtel suisse

100 AFFICHES

tirées sur papier spécial, sont mises en vente au prix de 3 fr. l'exemplaire.

S'adresser au magasin de musique Sandoz-Lehmann, à Neuchâtel. 6639

Dahrre de sapin

pour décorations

à 20 cent. la brassée. S'adresser au garde Renaud, au Plan. 6940

Magasin Ernest Morthier

Bougies pour lanternes vénitiennes

Pain de stéarine pour lampions 6893

OCCASION

A vendre un **joli phaëton** avec capote mobile, très élégant, ayant très peu servi, ainsi qu'un fort camion à six ressorts, à un et deux chevaux, chez Ed. Friedli fils, à St Blaise. 6301

Eaux gazeuses

Siphons — Limonades aux fruits

6551 **Pharmacie F. Jordan**

Caisses vides

à vendre à l'imprimerie de la *Feuille d'Avis.*

AU BON MARCHÉ

B. Hauser-Lang & Fils

Croix-du-Marché

NOUVEL ASSORTIMENT DE JOLIS

Costumes en drap et en toile

pour enfants. 6968

PORCS

A vendre une quinzaine de porcs de 90 à 100 kilos. S'adr. à M. Alfred Egger, laitier, à Mont sur-Rolle, Vaud. 6931

TIR FÉDÉRAL

Affiche de luxe

aux armes de Neuchâtel

Projet de M. Paul BOUVIER, exécuté par le procédé de MM. C. Heaton & Cie.

En vente au bureau de H. Wolfrath & Cie (*Feuille d'avis*), rue du Temple Neuf 3. — Prix : **5** fr.

En vente aussi aux librairies Jämes Attinger, A.-G. Berthoud et Delachaux & Niestlé, au magasin Savoie-Petitpierre et au grand bazar Schinz Michel & Cie.

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel

Cinquantenaire

et Tir Fédéral

Lanternes vénitiennes

LAMPIONS —o— **ÉCUSSONS**

Papier de soie pour fleurs.

Papier glacé pour écussons.

Affiche du Tir fédéral . . . 5 —
Neuchâtel suisse, partition . . 5 —
Marche des **Armourins** . . . . 1 —
Médaille du Cinquantenaire, en souscription, bronze, 5 —, et argent 11 —
Neuchâtel-Jubilé, album du Cinquantenaire et Tir fédéral, en souscription, 20 fr. et 45 fr. (éd. luxe).
Journal officiel du Tir fédéral, abonnement . . . . . 3 —

AVIS

Aujourd'hui et demain encore les **marchands de buis sont à Hauterive.** 6913c

SALAMI

nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 474

Fleurs en papier

pour décors 6920c

à 30 centimes la douzaine

Mlle Lang, place du Marché

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter d'occasion un petit char en bon état. — S'informer du no 6846 au bureau Haasenstein & Vogler.

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir, un beau logement au-dessus de la ville, 5 pièces, avec terrasse et toutes dépendances. Jardin. — Route de la Côte et Cassardes 7. 6730

A LOUER

tout de suite, rue du Concert 2, à l'angle de la rue de l'Hôpital, un logement remis à neuf, de 5 pièces et dépendances. S'adresser faubourg du Château 11, ou au magasin du Printemps. 428

Pour cas imprévu, à louer, tout de suite, avenue du 1er mars 8, au 3me étage, un appartement de 4 à 5 pièces, cuisine et dépendances. S'y adresser ou avenue de la Gare 21. 6994

A louer dès maintenant ou pour plus tard, à des personnes tranquilles, un joli logement de 4 pièces et dépendances, rue des Epancheurs 5. — S'adresser au magasin. 6984c

---

CHAMBRES A LOUER

A louer, pour le 1er août ou plus tard, à un monsieur rangé, une jolie chambre meublée à deux fenêtre et alcôve. S'adr. faubourg de l'Hôpital 62, entre midi et 2 heures. 6998

A LOUER

deux chambres meublées, avec ou sans pension. S'adresser à M. Numa Martin, à Peseux. 6946c

A louer une jolie chambre à deux lits. S'adresser rue des Beaux-Arts no 19. rez-de chaussée. 6912c

A louer, à un professeur ou pour bureau particulier, une très jolie grande chambre, indépendante, non meublée, près de l'Académie. Ecrire sous chiffre H 6886 N au bureau Haasenstein & Vogler.

ON DEMANDE A LOUER

A LOUER

pour

Liquoriste

à Neuveville, deux beaux locaux avec cave, si on le désire; eau; pas de concurrence et près de la Gare. Pour renseignements, s'adresser à **L. Rubin,** tonnelier, Villamont-Sablons, Neuchâtel. 6981c

On demande à louer

Un jeune ménage tranquille et soigneux demande à louer, pour époque à convenir, un logement de 3 à 4 chambres et dépendances, bien exposé, dans les quartiers de l'Evole, quai du Mont-Blanc ou place Purry. Adresser les offres écrites sous chiffre H 6963 N à l'agence Haasenstein & Vogler.

On demande à louer

un logement de 3 à 4 pièces, dans le quartier St-Nicolas ou environs, pour le 1er octobre ou avant. Offres écrites sous chiffres H 6881c N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler.

On demande, pour **le 24 septembre,** un logement de 3 chambres, avec cuisine et dépendances, pour famille paisible sans enfants, situé aux abords immédiats de la ville ou, si possible, entre Neuchâtel et Serrières. Adresser offres écrites sous chiffre H 6648 N au bureau Haasenstein & Vogler.

OFFRES DE SERVICES

Une personne, d'un certain âge et de toute confiance, sachant faire un bon ordinaire, désire se placer, pour le 18 juillet, chez un monsieur ou dame seule. — S'adr. à M. E. Petter, Corcelles. 6996

UNE JEUNE FILLE

désirerait se placer dans une honnête famille de la ville, pour s'aider au ménage. — S'adresser à Mme Winker, rue J.-J. Lallemand 1, 4me étage. 6896c

Une jeune fille, sachant repasser, cherche place comme femme de chambre pour le 1er août. S'informer du no 7008c au bureau Haasenstein & Vogler.

Une jeune Vaudoise

cherche place pour aider au ménage ou garder des enfants. Entrée à volonté. — S'adr. rue St-Honoré 6, 1er étage. 6982c

Une jeune fille

cherche à se placer tout de suite pour s'aider au ménage. S'adresser rue Pourtalès 3, 2me étage. 6871

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande, pour tout de suite, cuisinières, filles de cuisine, ainsi que filles de service. S'adresser Cuisine populaire, place du Marché. 6928

ON DEMANDE

une volontaire pour garder des enfants. A la même adresse, on demande une servante, forte et robuste, pour café-restaurant. S'adresser Rocher 22. 6910c

On cherche

pour tout de suite, une jeune fille de toute confiance, propre et active, pour soigner un bébé de 1 1/2 ans. S'informer du no 6835c à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande, pour tout de suite, une femme de chambre parlant français, sachant bien coudre et repasser. S'informer du no 6867 au bureau Haasenstein & Vogler.

Une jeune fille

robuste, qui parle le français, trouverait à se placer tout de suite comme aide de cuisine. — S'informer du no 5622 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande, pour le 1er septembre, pour un ménage de deux personnes,

une domestique

de toute confiance et connaissant la cuisine. — S'informer du no 6686 à l'agence Haasenstein & Vogler.

ON DEMANDE

pour le 1er septembre prochain, un bon jardinier, de préférence marié, connaissant bien les trois branches de son état. Bons gages. Inutile de se présenter sans bons certificats. Adresser offres écrites à Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel, sous chiffres H 6991 N.

On demande, pour l'Angleterre, une femme de chambre de la Suisse française, ayant fait un apprentissage de couturière. S'adresser, par lettre, à Mme David de Pury, Schloss, Interlaken, qui renseignera. 6990

L'hôtel Victoria, à Bienne

cherche une brave jeune fille auprès d'enfants qui fréquentent l'école, pour faire les petits racommodages, et le petit service de leur chambre. Bon traitement. S'adresser à l'hôtel. 6993

On cherche un domestique sachant bien traire et travailler à la vigne. Entrée tout de suite. S'adresser Ernest Mollet, La Coudre. 6921c

---

EMPLOIS DIVERS

Aux ouvriers charpentiers

ET AUX

ouvriers menuisiers

On embauche des ouvriers connaissant leur métier au prix de **50 et 55 centimes l'heure.** Les menuisiers qui sont occupés aux pièces peuvent gagner davantage. **Le billet de chemin de fer est remboursé après 15 jours de travail.** Ecrire: **président chambre syndicale des menuisiers-charpentiers,** Cercle du Commerce et de l'Industrie, rue Céard 12, **Genève.** H 6312 X

Un garçon de 17 ans

qui a fréquenté pendant deux années l'école secondaire et a été occupé une année comme aide de bureau et de magasin dans une maison de commerce à Saint-Gall, désire, pour se perfectionner dans la langue française, place dans la Suisse romande. — Offres, sous chiffres M 2125 G, à Haasenstein & Vogler, Saint-Gall.

Un jardinier célibataire

35 ans, cherche une place dans une bonne maison bourgeoise. Il est disponible tout de suite. — Adresser les offres à M. Paul Paroz, jardinier, maison Hausheer, à Peseux près Neuchâtel. 6836c

On demande, au pair, pour un petit pensionnat dans le sud de l'Allemagne, une

jeune demoiselle

de la Suisse française, qui ait fait de bonnes études, pour enseigner sa langue. Entrée en fonctions le 7 septembre. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler A. G. Stuttgart, sous R. 291.

Un monsieur sérieux, possédant de bonnes références, cherche une place de

comptable-correspondant

dans une bonne maison de commerce. — S'informer sous chiffre H 6791c N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Un jeune garçon, ayant une bonne écriture, trouverait de l'occupation dans la maison d'édition Attinger frères. S'adr. avenue du 1er Mars 20. 6929

JARDINIER

La place de jardinier de l'Ecole normale de Peseux est à repourvoir. Elle comporte, en même temps que le soin des jardins, celui des bûchers, et pendant l'hiver, quelques travaux de maison. La direction cherche un homme de toute confiance, capable et pieux, si possible pas trop jeune et abstinent. S'adresser, jusqu'au 12 juillet, au directeur de l'Ecole normale, à Peseux. 6934

ON DEMANDE

un garçon de 15 ans, pour faire le service de la poste. **Occasion d'apprendre à fond** la langue allemande et de se préparer à l'examen des postes. — S'adresser à M. Vogt, instituteur et buraliste postal, à Hersiwil (Soleure). 6971

Un jeune homme, ayant terminé ses classes, sachant bien le français et l'allemand, désire entrer comme stagiaire, volontaire ou apprenti, dans un bureau, une administration ou une maison de commerce. Pourrait entrer tout de suite. S'informer du no 6768 au bureau Haasenstein & Vogler.

Un ouvrier scieur

connaissant son métier est demandé chez A. Tallon, scierie, Valangin. 6763

Demande d'emploi

Un homme valide (50 à 60 ans), de toute confiance, au courant d'une tenue de livres facile, cherche un petit emploi dans un magasin ou commerce quelconque. Prétentions modestes. En échange de son travail, il se contenterait au besoin de l'entretien complet. Adresser les offres par écrit sous chiffre H 6826 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

UNE JEUNE FILLE

ayant suivi un cours de repassage, désire place, pour se perfectionner, pendant un ou deux mois, chez une bonne repasseuse à Neuchâtel. S'adr. à Mlle M. Hofmann, repasseuse, à Luttrigen près Sutz (Berne) H 6876c N

APPRENTISSAGES

Un jeune homme

libre des écoles, de bonne conduite et possédant une belle écriture, pourrait entrer au bureau de L. Jacot-Guillarmod, agent d'affaires, à Corcelles. Rétribution immédiate. 7007

Apprenti

On cherche, pour un commerce de fers de la Suisse française, un jeune homme de 16 à 17 ans, ayant une bonne écriture. Rétribution tout de suite. — Ecrire sous chiffres H 6964 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler.

AVIS DIVERS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

Câbles électriques

système Berthoud, Borel & Cie

A LYON

Le coupon no 1 des actions de cette société est payable dès le 1er juillet, en fr. 6, net d'impôt, à Neuchâtel, à la caisse de MM. Perrot & Cie, et à Lyon, chez MM. E.-M. Cottet & Cie. 7001

On demande pour 7006

SÉJOUR D'ÉTÉ

aux environs de Neuchâtel, pension et logis pour famille ayant trois enfants. Adresser les offres par écrit, avec prix, à M. Charles, Industrie 9, Neuchâtel.

AVIS

La boulangerie F. Roulet, rue des Epancheurs, annonce à son honorable clientèle et au public en général qu'elle a installé une 6992

succursale

Rue du Château 8

Une bonne famille bourgeoise

de Coire, désire placer, à un prix modéré, un jeune garçon de 16 ans et demi, ayant fréquenté les écoles secondaires, dans une famille où il aurait l'occasion de suivre l'école et entre temps rendre des services dans un magasin ou bureau. A défaut, on ferait un échange. Bons soins assurés et demandés. H.-Ch.

ON DEMANDE

dans un petit ménage de campagne, un petit enfant en pension. Soins dévoués assurés. S'informer du no 6909c au bureau Haasenstein & Vogler.

Une dame veuve, ayant deux fillettes, prendrait **une jeune fille en pension** à de favorables conditions. Bonnes occasion pour apprendre l'allemand. Vie de famille. Piano à disposition. — Situation agréable. S'adresser à Mme veuve Risler, à Perles près Bienne, et pour références, à M. Schneider, instituteur de l'école normale, à Münchenbuchsee (Berne). 6941

Une jeune fille

d'une très bonne famille de la Suisse allemande, désirant apprendre le français, cherche à entrer dans une bonne famille de Neuchâtel. La préférence sera donnée à une famille qui n'a pas d'autres pensionnaires. — S'adresser à M. Hermann Pfaff, Place Purry 7. 6942

Pièce historique

Les acteurs et figurants auxquels il manquerait quelque objet sont priés de s'adresser au bureau du régisseur général, au théâtre de la pièce, tous les jours de 10 heures à midi et de 1 heure à 6 heures du soir, y compris dimanche 10 courant.

6885 *Le Comité des costumes.*

Tir fédéral

Essai du Stand au revolver, jeudi 7 juillet, dès 2 heures après midi.

MM. les membres des Comités du tir, porteurs du revolver, sont invités à cet essai. 6897

Madame Moret de Nice

31, Grand St-Jean Hc 7301 L

LAUSANNE

Drapeaux

On demande un commerçant qui pourrait s'occuper sérieusement de la location d'un lot de drapeaux pendant la durée de la fête fédérale de tir. Conditions avantageuses. S'adresser à Mme veuve d'Emile Hermann, nég., à Payerne. 6793

SOUMISSION

Les travaux de terrassement, maçonnerie, charpente et couverture d'une maison d'habitation à Chambrelien, pour la Compagnie du J.-N., sont mis au concours. Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans et cahier des charges au bureau de M. Ubaldo Grassi, architecte, entrepreneur, rue du Château no 4, Neuchâtel, auquel les soumissions devront être adressées jusqu'au 11 juillet 1898. 6890c

Place de Fête Tir fédéral, Neuchâtel

GRAND CIRQUE DES FRÈRES NOCK

50 personnes, artistes de 1er rang et 25 chevaux bien dressés.

Première représentation, samedi à 8 1/2 h. du soir; tous les jours suivants, deux représentations: Matinée à 3 h. et 8 1/2 h. grande représentation de gala. Tous les soirs changement de programme et grande pantomime.

Prix des places: Réservées, 2 fr. — Premières, 1 fr. 50. — Deuxièmes, 1 fr. — Troisièmes, 50 centimes.

Le cirque est confortablement installé à l'abri du mauvais temps, éclairé à l'électricité et peut contenir 1200 personnes.

Invitation cordiale à tous. 6922

Le régisseur, **J. HÆNNI.** *Le directeur*, **J. NOCK.**

Fourniture de viande

Les bouchers qui désirent se charger de **la fourniture de 120 kilos** environ, par jour, de viande de 1re qualité, pour **l'entretien de la troupe** mise sur pied pendant le Tir fédéral, peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction de police communale jusqu'à samedi 9 courant. 6989

TOMBOLA

DE LA

Société de musique „LE VIGNOBLE" de Hauterive

Liste des numéros gagnants sortis le 2 juillet 1898

Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots
1	211	150	172	390	218	647	204	753	5	1032	137	1153	114	1433	132	1545	12
7	15	171	78	398	195	653	232	755	91	1033	8	1154	48	1434	203	1566	53
13	14	172	26	402	60	655	93	757	184	1035	34	1155	150	1435	141	1567	106
17	61	173	234	410	155	661	168	766	140	1037	224	1161	201	1440	186	1593	65
21	42	175	32	413	125	662	146	771	196	1038	107	1178	171	1450	164	1628	182
22	80	179	105	435	178	663	193	773	36	1039	111	1183	152	1458	217	1637	96
25	94	182	74	453	192	664	82	778	157	1050	49	1263	158	1461	68	1645	222
28	1	184	138	470	13	668	17	782	89	1052	77	1267	126	1462	95	1646	207
31	133	186	221	486	200	674	33	800	166	1054	205	1268	16	1463	46	1648	188
46	11	187	63	492	119	678	117	805	226	1060	27	1274	108	1470	240	1649	211
55	66	189	9	506	219	680	237	850	21	1065	230	1277	104	1471	40	1704	41
59	20	190	98	509	113	686	112	855	2	1067	6	1290	120	1474	149	1803	52
64	122	191	202	510	76	692	102	857	131	1068	238	1337	135	1479	183	1812	227
67	47	192	161	519	154	695	57	926	197	1074	75	1352	220	1482	170	1819	87
74	50	263	229	527	140	696	38	958	70	1080	3	1355	30	1483	72	1823	127
75	69	280	88	537	129	698	29	960	83	1081	167	1356	70	1492	175	1824	22
84	121	299	18	539	231	699	177	961	103	1084	139	1362	194	1493	54	1826	198
87	244	303	110	545	67	701	185	962	28	1090	73	1368	151	1496	189	1857	99
90	39	316	23	548	24	713	81	966	123	1092	44	1374	143	1499	210	1871	180
92	87	327	243	555	100	718	134	970	145	1093	136	1378	226	1503	118	1873	208
93	79	332	190	556	174	719	241	983	4	1100	239	1385	7	1504	147	1881	25
99	191	351	176	559	169	721	160	998	10	1129	109	1398	85	1523	212	1882	90
104	215	354	144	561	45	725	181	1005	213	1135	162	1400	50	1525	115	1890	165
105	173	369	236	563	128	735	187	1018	135	1137	37	1402	101	1527	86	1915	233
108	156	376	142	571	163	742	216	1020	64	1141	206	1406	214	1531	59	1922	225
113	84	377	97	600	242	743	223	1021	56	1145	130	1411	35	1537	45	1925	92
149	124	384	199	608	62	752	31	1027	153	1152	159	1421	209	1539	19	1946	116

Les lots peuvent être retirés jusqu'au 16 juillet, chez Mme Breh, restaurant de la Grappe, à Hauterive; passé cette date, les lots non réclamés deviendront la propriété de la Société.

6958 **LE COMITÉ.**

Pour restaurateurs et aubergistes de fêtes

A louer un **Pavillon de restauration,** convenable pour fêtes. — Conditions favorables. — S'adresser à M. Oscar TURKE, Bâle. O 7014 B

CERCLE DU MUSÉE, NEUCHATEL

Le public est informé que, pendant toute la durée des fêtes du Cinquantenaire et du Tir fédéral, le Jardin et le Cercle du Musée, à Neuchâtel, seront ouverts, et qu'on y trouvera tous les jours, dès 11 heures à 1 heure et dès 6 heures à 8 heures du soir, une restauration soignée, à prix fixe et à la carte. Les locaux et le jardin sont suffisamment vastes pour permettre à de nombreux visiteurs de trouver place, quel temps qu'il fasse.

6878 **Le tenancier.**

CAMIONNAGE

La soussignée annonce à l'honorable et ancienne clientèle de feu son mari, qu'elle a remis son exploitation, à partir du 1er juillet courant, à **M. Charles Junod,** et saisit cette occasion pour la remercier cordialement, en la priant de bien vouloir accueillir son successeur.

Mme veuve MERCIER.

Le soussigné, père de famille, annonce aux honorables clients de **M. Mercier,** décédé, ainsi qu'à toutes les personnes qui voudraient lui confier des transports, qu'il a repris pour son compte l'exploitation citée plus haut, et qu'il s'efforcera par son activité de mériter la confiance qu'il sollicite. 6770c

Charles JUNOD-KUPFER.

N.-B. — Il y aura une boîte aux lettres à l'écurie du Vaisseau.

AVIS AUX DÉSERTEURS FRANÇAIS

Le Comité de la **Société française la Fraternité,** de Neuchâtel, informe **les déserteurs et les réfractaires** qui désirent profiter de la loi d'amnistie récemment votée par les Chambres françaises, leur permettant de rentrer en France et de se réhabiliter, qu'ils peuvent s'adresser, pour recevoir tous les renseignements et instructions désirables à ce sujet, **rue du Tertre 6, à Neuchâtel,** ou à **M. Joseph Tisserand, à Serrières n° 63.** 6734

SALON DE COIFFURE

A. WINKER

Avenue du 1er Mars 1.

Désinfection des outils après chaque opération. Service excessivement propre et soigné. On ferme le dimanche, à 10 heures du matin. 5863

Mme EMERY

spécialiste pour les soins de la chevelure. S'adr. chez Mme Juchly, Rateau 1. 5961

6664 **Hôtel-pension Fillieux, Maria**

Installation unique dans le canton

pour pensionnats, écoles, familles, dîners, goûters, rafraîchissements à toute heure, en plein air. Journellement, friture de beignets et poissons. Spécialité de repas de noces et sociétés. Prix très modérés.

TÉLÉPHONE **TÉLÉPHONE**

Corbeyrier sur Aigle

Pension Dubuis

Séjour de montagne de premier ordre à 1000 mètres. Vue splendide. Forêts de sapins. Parc ombragé. Tennis. Cuisine excellente. Prix très modérés.

H 5368 L. **Mlle COLOMB.**

On demande à emprunter

contre bonne garantie, 800 fr. au 5 % d'intérêt. Ecrire poste restante M. R. 106. 6304

Pension-famille

Bonne cuisine. Prix modéré. Beaux-Arts n° 17. William Juvet. 5352

EGLISE NATIONALE

La paroisse est informée:

1° que dimanche prochain, 10 juillet, le catéchisme n'aura pas lieu, non plus que les dimanches suivants du mois de juillet, et qu'il recommencera le premier dimanche d'août;

2° que le même jour, dimanche prochain, 10 juillet, le culte du matin ne se fera pas à la Collégiale et sera remplacé par le service religieux célébré en commun par les diverses Eglises à l'occasion du Cinquantenaire;

3° que la prière du samedi se fera, jusqu'à nouvel avis, à la Chapelle des Terreaux. 6862

Pension soignée avec ou sans chambre. Rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée. 6495

BERNE, Apollo-Théâtre

H 2350 Y **TOUS LES JOURS**

Grandes représentations spéciales **INTERNATIONALES** avec le concours **d'artistes de premier ordre**

PROGRAMME VARIÉ

Orchestre attaché à la maison

La Direction: Ernest MÆDER.

Tram jusqu'au théâtre.

Leçons de zither 115

Mlle MURISET

Faubourg de l'Hôpital 11

Madame WITTNAUER, ses enfants et petits-enfants expriment leur vive reconnaissance à leurs amis et connaissances pour tous les témoignages d'affection et de sympathie dont ils ont été entourés à l'occasion de leur grand deuil. 6987

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

NEUCHATEL SUISSE

TABLEAUX XII

répétitions sur scène demain vendredi, à 11 h. précises du matin. Demoiselles, travailleurs et porte-bannières convoqués **par devoir.** 6995

Société fraternelle de Prévoyance

SECTION DE NEUCHATEL

Les membres de la Société sont invités à prendre part au cortège d'inauguration du monument de la République, et à se rencontrer à cet effet **lundi 11 juillet, à 8 heures du matin, Evole** (au bas de la rue du Pommier) pour se rendre de là au lieu de rassemblement.

7011 **Le Comité.**

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

A Madrid, M. Sagasta a confirmé officiellement que l'escadre de l'amiral Cervera a été battue, que les navires *Oquendo* et *Infante Marie-Thérèze* ont coulé et que l'amiral Cervera est prisonnier. La dépêche officielle n'est pas encore déchiffrée, ces nouvelles sont connues par des télégrammes adressés par des naufragés à la famille de l'amiral Cervera. Toutes les autorités des circonscriptions militaires ont décidé d'adresser par télégramme de chaleureuses félicitations aux troupes de Santiago et à l'escadre et de leur décerner des récompenses.

Le cabinet a décidé de ne pas entamer des négociations de paix, mais de continuer la guerre à tous risques tant qu'il restera un soldat à Cuba.

La nouvelle de la destruction de la flotte espagnole a produit une grande agitation à Madrid. Hier la foule y était tumultueuse; on disait que la population s'armait pour la guerre civile.

— Une dépêche expédiée du large de Santiago au *Morning Post* dit que l'amiral Cervera a déclaré que la sortie de la flotte a été effectuée sur l'ordre du maréchal Blanco agissant suivant des ordres de Madrid. Le même journal dit que l'amiral Sampson s'occupe personnellement du renflouement du *Cristobald Colon*, seul navire de la flotte espagnole qui n'ait pas été détruit, mais qui est fortement endommagé.

— La flotte de l'amiral Sampson se partagera la prime de 850.000 fr. promise pour la destruction de l'escadre de l'amiral Cervera devant Santiago.

— Les capitaines du *Biscaye*, du *Pluton* et du *Furor* sont prisonniers; trois officiers et six matelots du *Pluton* se sont réfugiés à bord de l'aviso de la presse.

— M. Mac Kinley a télégraphié au général Shafter et à l'amiral Sampson de conférer sur la possibilité de faire entrer la flotte dans le port et de bombarder Santiago. Le président considère que les opérations contre Santiago ne doivent pas être entreprises avant l'arrivée des renforts qui sont attendus dans une dizaine de jours. Le cabinet a décidé de ne pas envoyer le généralissime Miles à Cuba, mais de laisser le général Shafter diriger les opérations.

— On mande de Washington, 5 juillet, au *Daily Mail*, que le bombardement de Santiago est ajourné. Il n'aura probablement pas lieu d'ici à quelques jours. Il y a, depuis l'arrivée du général Pando, 18,000 soldats espagnols à Santiago. Le général Shafter n'a pas assez de munitions pour tenter l'assaut en ce moment.

— On télégraphie au *Standard* que les pertes des Américains devant Santiago se montent à 2,500 hommes.

France

M. Sarrien, ministre de la justice, examine le dossier Dreyfus qui est très volumineux; il a passé toute la nuit de mardi à mercredi à le compulser et ce n'est qu'après cet examen qu'il pourra aller plus avant, mais il ignore encore à quel résultat le conduiront ses recherches. Jusqu'à présent, il n'a pas trouvé la preuve que Dreyfus a été condamné sur une pièce secrète dont ni l'accusé ni le défenseur n'ont eu connaissance, preuve qui serait nécessaire pour mettre en mouvement l'initiative du garde des sceaux.

Tel est, du moins, le contenu d'une dépêche en date d'hier.

NOUVELLES SUISSES

Conflit Decurtins-Simen. — M. Decurtins, conseiller national, publie dans le *Basler Volksblatt* la déclaration suivante:

« Dans le débat sur l'affaire des Italiens, M. Hilty, professeur, avait terminé son discours par une philippique contre la révolution et une glorification de l'ordre public et du droit dont son parti, disait-il, était le représentant.

« J'ai répondu à peu près en ces termes:

« Le parti auquel M. Hilty appartient a toujours accepté comme fait accompli et couvert du manteau du droit des révolutions qui ont réussi. Stigmatiser d'autres gens comme des agents d'émeute sied mal à un parti qui vient de nommer vice-président du Conseil des Etats un homme qui a pris de force un hôtel de gouvernement et un siège de magistrat, le fusil à la main et en passant sur le cadavre d'un conseiller d'Etat. »

« Je me suis servi du cas Simen, non pas pour sa personne, mais comme d'un fait historique qui illustrait au mieux ma thèse. Il se peut que ces souvenirs soient aujourd'hui désagréables à M. Simen. C'est sans doute pour cela qu'il m'appelle un lâche et un vil calomniateur, mais sans dire, ne fût-ce que par un mot, en quoi il y aurait calomnie.

« Je veux lui fournir l'occasion de compléter son dire et, pour cela, je répète ici les paroles que j'ai prononcées au Conseil national et dont je suis responsable. Je le somme, en même temps, ou de me traduire en justice ou de retirer sa grave injure.

« Je prie les journaux suisses qui ont publié la lettre de M. Simen de publier aussi la présente déclaration.

« Berne, 1er juillet 1898.

« Dr G. DECURTINS, conseiller national. »

Commerçants. — Le comité central de la Société suisse des commerçants a choisi, comme question à discuter à l'assemblée générale du 10 juillet à Zurich: la concentration de la durée du travail dans le commerce.

En mettant cet objet à l'ordre jour, le comité central a été inspiré par le sentiment que la trop longue journée de travail usitée dans notre pays empêche le développement intellectuel et physique des commerçants et que le nombre des heures pendant lesquelles on exige la présence des employés au bureau ou au magasin pourrait être diminué sans inconvénient pour les intérêt du commerce, moyennant une distribution et une organisation plus rationnelle du travail journalier à produire.

ZURICH. — La Banque fédérale a été volée de la belle façon ces jours passés. Au moyen de chèques portant de fausses signatures, on lui a dérobé une somme totale de 25 000 fr. L'enquête ouverte a permis de diriger les soupçons sur une bande de six individus, dont l'arrestation est imminente.

SAINT GALL. — On a eu une belle peur samedi à la gare de Wallenstadt. Une dépêche annonçait que, par suite de la rupture d'une chaîne d'attelage, une partie du train de marchandises Zurich-Sargans s'était détachée du reste du convoi au départ de la gare de Mels, et que 15 wagons descendaient à la dérive du côté de Wallenstadt avec une vitesse croissante.

D'autre part, on attendait à chaque seconde l'arrivé du dernier train express venant de Weesen, train qui était déjà signalé.

Un horrible accident était à craindre, car un choc entre les deux convois paraissait inévitable. Les employés de la gare de Wallenstadt ne perdirent pourtant pas la tête. Ils placèrent les aiguilles de façon à ce que les wagons à la dérive passent sur la voie Wallenstadt Unterterzen qui était libre en ce moment. Le train de Weesen n'avait pas de retard, bien heureusement. Il arriva à Wallenstadt à l'heure précise et l'on put le faire passer provisiorement sur une voie de garage.

Il n'y avait pas deux minutes que ces mesures étaient prises, lorsque les wagons à la dérive arrivèrent comme un ouragan. En passant sur l'aiguille, le premier wagon déraila et fut poussé par les suivants sur une longueur de plus de 500 mètres, puis le tronçon de train s'arrêta.

Si le convoi venant de Weesen avait eu seulement trois minutes de retard, la rencontre n'aurait pu être évitée, et l'on aurait eu à déplorer un abominable accident de chemin de fer. En effet, le train de Weesen aurait été certainement broyé par la violence du choc, et la plupart des voyageurs, très nombreux en ce jour-là, seraient morts d'une mort affreuse.

Il y avait sur l'un des wagons à la dérive, un serre-frein qui a passé par quelques minutes d'indicible angoisse. Incapable d'arrêter ou de ralentir même la marche toujours plus rapide du tronçon de train où il se trouvait, le malheureux s'attendait à chaque instant à être réduit en bouillie. On peut se figurer la satisfaction du brave homme lorsqu'il put descendre sain et sauf à la gare de Wallenstadt.

L'accident est attribué au mauvais état des chaînes d'attelage d'un wagon autrichien.

Les dégâts matériels ne sont pas considérables. A minuit, la voie était remise en état, ensorte que le lendemain dimanche les trains ont pu circuler sans encombre.

CANTON DE NEUCHATEL

Commission d'Etat de santé. — Le Conseil d'Etat a composé comme suit la commission d'Etat de santé pour la présente législature, savoir: le chef du département de l'intérieur, président; Sandoz, Georges, docteur-médecin, à Neuchâtel, vice-président; Cornaz, C.-A.-E., père, docteur-médecin, à Neuchâtel, secrétaire; Châtelain, Auguste, docteur-médecin, à Saint-Blaise; Pettavel, Auguste, docteur-médecin, au Locle; Morin, Fritz, docteur-médecin, à Colombier; Amez-Droz, Oscar, docteur-médecin, à la Chaux-de-Fonds; Ronca, Rodolphe, docteur-médecin, à Fleurier; Humbert, Paul, docteur-médecin, à Fleurier; Borel, Georges, docteur-médecin, à Auvernier; Nadenbousch, Fritz, médecin-dentiste, à Neuchâtel; Dr Billeter, Otto, professeur de chimie, à Neuchâtel; Monnier, Paul, pharmacien, à la Chaux-de-Fonds; Bourgeois, Albert, pharmacien, à Neuchâtel; Gillard, Auguste, vétérinaire cantonal, au Locle: Sandoz, Henri, vétérinaire, à Neuchâtel; Hotz, Antoine, ingénieur cantonal, à Neuchâtel; Ribaux, Auguste, architecte cantonal, à Neuchâtel.

Le Fonds pour l'Asile des vieillards femmes s'élevait au 14 mai 1898 à 130 015 fr. 68.

Nouveaux dons: Neuchâtel, part d'un solde de liquidation de l'ancienne Banque cantonale neuchâteloise, 610 fr. 42; Chaux-de-Fonds, don de M. le Dr Amez-Droz, 500 fr.; Brenets, par *Eglise nationale*, don des enfants de feu M. Perrenoud, 500 fr.; Neuchâtel, un loyer au 24 juin, 1600 fr.; Chaux-de Fonds, une vieille servante, 90 centimes. Total à ce jour, 133,227 fr.

A ajouter pour mémoire un legs usufruité de 15,000 fr.

Fontaines. — Une brave journalière, à Fontaines, se trouvait lundi en journée. Selon son habitude, elle avait fermé la porte de sa chambre et avait pendu la clef à un endroit convenu; le soir, à son retour, elle a trouvé la porte de sa chambre ouverte, et ses économies, serrées dans une commode, avaient disparu; c'étaient 65 à 70 fr. péniblement gagnés; une partie de cet argent était destinée à payer sa location.

En relatant ce qui précède, la *Feuille d'avis du Val de-Ruz* ajoute: Ce vol doit engager les autorités de nos villages à organiser un service de sûreté à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire. Certains jours, nos villages vont se dépeupler. Il sera bon alors que les pick pockets quelconques soient avertis que nos édiles ont pourvu à tout, même pour le service des incendies.

Chaux de-Fonds. — Un employé de M. Dorrenbirer, conduisait lundi soir, à la rue des Fleurs, un char de gravier; à la suite d'un faux mouvement, il glissa et roula sous son char qui lui passa sur une jambe. Il a été transporté à l'hôpital grièvement blessé.

CHRONIQUE LOCALE

Tir fédéral. — Les membres du comité central de la Société suisse des carabiniers sont arrivés mardi après midi à Neuchâtel. Ils ont eu séance de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2, sous la présidence de M. le colonel Thélin.

A 7 h. a eu lieu à l'hôtel du Faucon le souper traditionnel offert par le comité d'organisation du tir fédéral. La table était ornée des belles coupes de la Compagnie des Mousquetaires. On les a fait circuler au dessert et des paroles empreintes de l'éloquence du cœur ont été échangées entre MM. Robert Comtesse et le colonel Thélin.

A 10 h. 1/4, l'Harmonie est venue jouer plusieurs morceaux sous les fenêtres de l'hôtel dont le balcon était brillamment éclairé. Cette gracieuse attention, due à l'initiative du comité de musique et des fêtes, a été fort goûtée.

Fanfare italienne. — L'*Union tessinoise* et la population de notre ville ont fait hier soir une jolie réception à la Fanfare italienne, qui revenait du concours international de musique de Turin avec un 1er prix à la lecture à vue, un 1er prix au concours d'honneur et un 2me pour l'exécution.

Conseil général de la Commune

Séance du 6 juillet 1898.

Ecole de commerce. — M. Strittmatter rapporte au nom de la majorité de la commission chargée d'examiner la demande de crédit de 663,000 fr. pour la construction d'un bâtiment à l'usage d'Ecole de commerce. Bien qu'elle n'ait pas eu en mains des devis détaillés, la majorité, après avoir eu des explications des architectes et pour ne pas retarder les premiers travaux de la bâtisse projetée, a décidé de recommander un vote d'ensemble affirmatif. Elle a proposé aux architectes l'aménagement d'un escalier latéral dans une des ailes et celle d'une salle de dessin. Le bâtiment contiendra 26 salles de classes et 5 d'études préparatoires; il pourra abriter temporairement d'autres institutions scolaires que l'Ecole de commerce. — La majorité engage le Conseil communal à présenter un rapport concernant les frais de mobilier, de canalisation, de trottoirs, etc. Elle n'est pas d'avis de voter le crédit de 7500 fr. demandé pour remettre en état la propriété de Samuel de Petitpierre.

M. Krebs, qui a fait minorité, propose d'ouvrir un crédit de 40,000 fr. pour travaux de fouilles, de pilotage et de bétonnage du bâtiment de l'Ecole de commerce, et de charger le Conseil communal de présenter des devis définitifs touchant la construction de ce bâtiment.

Il estime que les changements proposés et le fait que les devis définitifs ne sont pas connus, justifient sa proposition. Celle-ci a l'avantage de ne pas retarder une solution positive, puisque le crédit de 40,000 fr. permettrait de commencer les travaux premiers, c'est-à-dire les seuls qui puissent se faire cette année. Comme mandataire des contribuables, il ne peut endosser la responsabilité de voter une somme de 663,000 francs sans savoir exactement quel en sera l'emploi.

M. Eugène Borel est satisfait des explications de la majorité au point de vue technique et il estime qu'il est temps d'en finir avec cette question. La population ne comprendrait pas un vote aboutissant à un fractionnement en un moment où Neuchâtel est en vue, où le canton et la Suisse attendent avec une grande curiosité la décision à intervenir. L'orateur est d'accord pour mettre certains locaux du futur bâtiment à la disposition du canton, mais il a noté avec plaisir que ce ne serait que temporairement, car tout porte à croire à l'avenir de l'Ecole de commerce. Il combat la motion de M. Krebs.

M. Jeanhenry, président du Conseil communal, combat aussi la motion de renvoi pour les motifs qui viennent d'être exprimés. Le point de vue formaliste de M. Krebs est inadmissible. Il consiste à vouloir un devis détaillé et non seulement un devis au mètre cube, estimé à 30 fr. Or ce prix de 30 fr. est basé sur le devis détaillé pour le bâtiment qu'on projetait d'abord d'établir au jardin Samuel de Petitpierre. M. Jeanhenry tient à affirmer qu'il s'agit bien ici d'un bâtiment à l'usage d'école de commerce : on pourra en prêter quelques salles à l'Etat pour son Ecole normale, mais au fur et à mesure du développement de l'Ecole de commerce, le bâtiment sera rempli par celle-ci.

M. Perrier ne comprend pas la proposition de renvoi de M. Krebs, celui-ci ayant approuvé avec ses collègues de la commission les plans du projet rouge d'une école de commerce. Il est bon d'ajouter que la commission des Travaux publics a reconnu que les architectes avaient des bases suffisantes pour donner 30 fr. comme prix du mètre cube.

Si M. Krebs est formaliste, M. Perrier ne comprend pas qu'il se permette de proposer une dépense de 40,000 fr. pour fouilles, pilotage et bétonnage sans plan définitif.

M. Krebs estime que M. Perrier est imprudent en voulant voter une somme considérable sans données complètes. Le crédit de 40,000 fr. qu'il propose est le chiffre arrondi de la somme portée aux devis pour travaux de fondation.

Au vote, la motion d'ordre de M. Krebs est rejetée par 22 voix contre 2.

Sur l'ensemble, il y a unanimité pour voter les propositions de la commission avec le crédit qu'elles comportent.

Séance levée à 6 ½ heures.

Le théâtre de la pièce historique. — Ayant reçu une lettre d'une personne qu'inquiète l'éventualité d'une panique pendant une des représentations de *Neuchâtel suisse*, nous n'avons pas cru devoir l'insérer sans connaître l'opinion du comité de construction. — Voici la lettre en question et la réponse qu'elle appelle :

Monsieur le rédacteur,

Le public s'inquiète des dangers que présenterait un incendie éclatant au milieu d'une des représentations de la pièce *Neuchâtel suisse*, et nous pensons avoir le droit de demander en son nom si les précautions indispensables pour assurer la sécurité des spectateurs ont été prises, et si l'on a organisé les choses de manière à faciliter la sortie de la foule au cas où une panique se produirait ?

Veuillez recevoir, etc.

Un Neuchâtelois.

Neuchâtel, le 6 juillet 1898.

Monsieur le rédacteur de la
Feuille d'avis de Neuchâtel.

Vous avez exprimé au Comité de construction de l'amphithéâtre de la pièce historique les craintes d'un de vos correspondants au sujet de la sortie des spectateurs en cas de panique.

Notre comité et notre architecte en particulier, M. Paul Bouvier, se sont préoccupés depuis longtemps de cette importante question et ont pris dans ce but toutes les précautions désirables ; en outre, aujourd'hui même, notre comité a décidé le rélargissement des portes qui donnent accès au parterre. Le nombre des issues de l'amphithéâtre n'a pas été augmenté, il reste fixé à six, mais celles-ci ont été améliorées ; enfin, nous prévoyons un service d'ordre organisé à chaque issue par l'office d'ouvriers charpentiers. Dans de telles conditions, il nous paraît que toutes les précautions ont été prises pour prévenir tous les troubles dont parle votre correspondant.

Nous ajouterons qu'une première expertise qui a été faite par deux architectes étrangers à notre canton, a confirmé notre manière de voir et qu'une seconde expertise ordonnée par la Commune de Neuchâtel a lieu aujourd'hui même ; c'est vous dire que rien ne sera épargné pour assurer la sécurité des représentations de la pièce historique pour ce qui concerne le Comité de construction.

Au nom du Comité de construction :
Le président, N. Convert.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, le 6 juillet 1898.

Monsieur le Rédacteur,

Ayant lu dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* un article signé « Un ami de l'égalité », et concernant la fermeture des magasins le jour du Cinquantenaire, permettez-moi de remercier votre honorable correspondant et de chercher à l'appuyer par quelques mots.

Le jour du Cinquantenaire ayant été déclaré férié, je me demande si cela ne concerne que les employés d'administration, les ateliers et fabriques et non les employés de magasin tant demoiselles que commis.

Vous savez bien, Monsieur le rédacteur, que tout ce qui est fête dans l'année, est pour nous l'occasion d'un surcroît de travail. Eh bien que Messieurs les patrons mettent de côté pour une fois cette animosité qui se nomme concurrence et qu'ils s'entendent ensemble pour accorder cette journée à leur personnel, car je suis persuadé qu'aux fêtes du Centenaire, nous n'aurons plus besoin de supplier par voie de votre honorable journal, notre congé ce jour-là : il nous sera je pense déjà accordé, c'est vous dire que cette fête ne se verra qu'une seule fois pour la plupart d'entre nous, eh bien ! nous aimerions en profiter ainsi que nos familles.

Allons, un bon mouvement, Messieurs nos patrons !

Un employé.

Neuchâtel, le 6 juillet 1898.

Monsieur le rédacteur,

Quelques dames tiennent à remercier la personne qui s'est inquiétée de savoir où serait placé l'indispensable canon lors des fêtes.

Il va sans dire que si l'on persiste à ne pas l'éloigner du centre, bon nombre de personnes seront privées de toutes les réjouissances auxquelles la population se prépare, car toutes les dames n'ont pas le don d'être familiarisées avec ce terrible canon. Merci à Monsieur le rédacteur qui voudra bien accueillir ces quelques lignes.

...

CHOSES ET AUTRES

Un carrousel qui s'écroule. — Un grave accident s'est produit, dimanche soir, sur le champ de foire d'Enghien (Belgique). Le grand carrousel à vapeur marchait à toute vitesse, quand un craquement se fit entendre : le moulin s'effondrait sur les nombreuses personnes qui occupaient les petits chevaux. Aussitôt le machiniste renversa la vapeur et parvint à arrêter enfin le carrousel qui tournait toujours en arrachant les poteaux de soutien.

On organisa les secours. Quinze personnes étaient blessées dont trois grièvement : 1° Denæyer, âgé de 14 ans, qui fut retiré des débris ayant la mâchoire meurtrie et des lésions internes et dut être transporté à l'hopital, où son état fut jugé désespéré par les docteurs ; 2° Crispiels, âgé de 15 ans, qui avait le crâne fendu et dont l'état est grave ; 3° Mlle Vanderkelen, âgée de 25 ans, qui a les genoux ouverts et le front meurtri. Quant aux autres victimes, ce sont des enfants ou des jeunes filles ayant reçu des blessures peu graves, presque toutes aux jambes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Naufrage de LA BOURGOGNE

New-York, 6 juillet.

Un avis de Halifax porte qu'une collision s'est produite le 4 juillet, à 5 h. du matin, à 60 milles de Sable Island, entre le steamer *Cromartyshire* et le transatlantique français la *Bourgogne*.

La *Bourgogne* a sombré. Six cents personnes ont péri, deux cents ont été sauvées.

Halifax, 6 juillet.

Le vapeur *Graecian* est arrivé, remorquant le *Cromartyshire*. Le commandant de ce dernier bâtiment confirme la nouvelle de la collision qui s'est produite entre son navire et la *Bourgogne*, à la suite, ajoute-t-il, d'un épais brouillard. Suivant cet officier, la *Bourgogne* avait à bord 800 personnes, passagers et équipage. Elle a coulé presque immédiatement. Cent soixante dix passagers et trente hommes d'équipage seulement ont été sauvés. Parmi les passagers sauvés, il n'y a qu'une femme. Tous les officiers sont noyés, à l'exception du commissaire du bord et de trois mécaniciens.

La *Bourgogne* revenait de New-York et se rendait au Havre.

New-York, 6 juillet.

La *Bourgogne* avait à bord 190 passagers de 1re classe, 125 de 2me et 290 de 3me, avec 220 hommes d'équipage.

Paris, 6 juillet.

D'après les déclarations faites au bureau de la Compagnie transatlantique à Paris, la *Bourgogne* n'avait à bord que 502 passagers et 80 hommes d'équipage.

Paris, 6 juillet.

Le jugement dans le procès des experts en écriture contre Zola a été renvoyé au 9 juillet. Le ministère public requiert contre Zola une forte indemnité.

Rome, 6 juillet.

A la Chambre, le ministre des travaux publics dépose le projet de loi relatif à la subvention de l'Etat pour le percement du Simplon.

La Chambre a voté au scrutin secret, par 180 voix contre 50, l'exercice provisoire du budget jusqu'au 31 décembre.

Londres, 6 juillet.

Un grave accident est survenu ce matin à bord du steamer *Monatopa*, vendu récemment aux Etats-Unis par la ligne transatlantique. Ce bâtiment avait embarqué une caisse de cartouches sous la qualification de « caisse de marchandises ». La caisse a fait explosion, projetant les ouvriers dans toutes les directions. Jusqu'ici on compte cinq morts et quinze blessés, atrocement mutilés.

Bournemouth, 6 juillet.

Cornélius Herz a succombé aujourd'hui à une angine de poitrine compliquée d'une congestion pulmonaire avec hémorrhagie. Il a beaucoup souffert dans ses derniers moments.

Madrid, 6 juillet.

Bien que le gouvernement eût arrêté les dépêches, le bruit du désastre de la flotte de l'amiral Cervera s'est répandu le 4 à Madrid. La confirmation de la nouvelle a causé une grande consternation. On accuse le gouvernement d'avoir donné ordre à l'escadre de partir malgré l'opinion contraire de quelques amiraux. L'amiral Cervera a exécuté courageusement cet ordre, bien que le *Cristobal Colon* ne possédât pas les gros canons règlementaires.

Les troupes sont consignées, crainte de troubles.

La ville est cependant calme actuellement.

Madrid, 6 juillet.

Les journaux confirment la décision du gouvernement de continuer la guerre. Le deuil est général, mais la population est calme.

Washington, 6 juillet.

Suivant une dépêche de Kingston, l'archevêque de Santiago a télégraphié à Madrid lundi, demandant au gouvernement de terminer la guerre.

Les réfugiés racontent que la panique règne parmi les non combattants à Santiago. Une maison sur cinq est transformée en hôpital. La fille du consul anglais, qui est au nombre des réfugiés, raconte que les obus pleuvaient autour du consulat.

Washington, 6 juillet.

Le général Shafter télégraphie que le général Torral consent à l'échange des prisonniers du *Merrimac*.

New-York, 6 juillet.

On mande de Kingston au *Herald* que d'après les réfugiés de Santiago, le général Pando, blessé au bras droit dans une rencontre avec les insurgés, serait actuellement à l'hôpital de Santiago.

Les réfugiés ajoutent que le général Linarès a déclaré qu'il brûlerait Santiago plutôt que de rendre la place.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit que le désaccord règne entre le général Shafter et l'amiral Sampson.

Une dépêche du général Shafter prévient M. Alger que l'amiral Sampson refuse d'entrer dans le port de Santiago pour bombarder la ville, à moins d'ordres directs du département de la guerre.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Bâle, 6 juillet.

La commission nommée par le Grand Conseil pour élaborer un projet de loi introduisant la représentation proportionnelle votée il y a un an par le peuple à une faible majorité, a déposé aujourd'hui son rapport. Tous les membres de la commission se sont prononcés pour le système des listes. Ils sont aussi unanimes à demander certaines facilités pour les votations et à recommander que l'on évite les remaniements de circonscriptions électorales.

La commission s'est en revanche scindée sur la question de savoir si la fixation du résultat doit avoir lieu sur la base des bulletins déposés et s'il y a lieu d'admettre le vote cumulatif et le panachage, comme le propose le Conseil d'Etat.

La majorité, composée de 4 radicaux et d'un socialiste, est d'avis que la fixation du résultat doit avoir lieu sur la base du nombre des votants, c'est-à-dire des bulletins déposés. Le panachage et le vote cumulatif ne seraient pas admis.

La minorité se déclare d'accord avec les propositions du Conseil d'Etat. La majorité de la commission maintient l'introduction du vote obligatoire auquel la minorité fait opposition.

Bâle, 6 juillet.

Le Conseil fédéral a informé le gouvernement bâlois que suivant une communication de la légation d'Allemagne à Berne, la commission de la fondation évangélique de Jérusalem a l'intention d'adresser, à l'occasion de l'inauguration de l'église du Saint-Sauveur à Jérusalem, laquelle aura lieu à la fin d'octobre, une invitation aux comités des églises cantonales évangéliques de la Suisse.

Halifax, 7 juillet.

Le rapport du capitaine du *Cromartyshire* porte que ce vaisseau marchait à la vitesse de cinq milles à l'heure, lorsqu'au milieu du brouillard il fut abordé par la *Bourgogne* malgré les sifflements des sirènes.

Il éprouva de grandes avaries ; la *Bourgogne* disparut. Lorsque le brouillard se dissipa, on aperçut du *Cromartyshire* deux chaloupes de la *Bourgogne* remplies de naufragés.

Le *Cromartyshire* est resté toute la journée sur le lieu du sinistre et a recueilli 200 personnes. Lors de la catastrophe, tous les passagers de la *Bourgogne* étaient couchés.

Il y eut des scènes effroyables. Des passagers affolés sautèrent à la mer. Une chaloupe contenant 40 femmes chavira en touchant l'eau.

On ne connaît pas encore exactement le nombre des victimes.

Paris, 7 juillet.

Mme Dreyfus a écrit à M. Sarrien pour lui annoncer le prochain dépôt d'un mémoire justificatif à l'appui de sa requête tendant à l'annulation du jugement condamnant son mari.

Madrid, 7 juillet.

La reine-régente a signé un décret nommant généraux les colonels Ordenez et Escario qui conduisirent des renforts à Santiago.

— M. Gamazo a eu plusieurs conférences avec la reine à la suite d'un long entretien avec le ministre des affaires étrangères.

On croit qu'il s'agirait d'un remaniement ministériel.

Paris, 7 juillet.

M. Félix Faure a téléphoné dans la soirée à la Compagnie transatlantique ses condoléances au sujet de la catastrophe de la *Bourgogne*.

« Je suis douloureusement ému, a-t il dit, par cette affreuse nouvelle. Je prends une part bien vive au sinistre qui met en deuil tant de familles françaises et américaines. »

Madame Lina Borel née Droz, Monsieur et Madame Alfred Borel et Mademoiselle Anna Borel, Monsieur et Madame Antoine Borel et leurs enfants, à San-Francisco, Monsieur et Madame Maurice Borel et leurs enfants, Madame Adèle Borel-Blakeway, Monsieur et Madame Edouard Droz, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame François Borel et leurs enfants, à la Fabrique de Cortaillod, Monsieur et Madame Numa Droz et leurs enfants, à Grandchamp, Monsieur et Madame Barth et leurs enfants, Monsieur Paul Droz et ses enfants, Monsieur et Madame Ade et leur enfant, à Vevey, ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la mort de leur cher époux, frère, oncle, beau-fils et beau-frère,

Monsieur Adolphe BOREL,

que Dieu a retiré à Lui, après une courte maladie, dans sa 59me année.

Bevaix, 5 juillet 1898.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Matthieu V, 9.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le jeudi 7 juillet, à 3 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6938

Messieurs les **Anciens-Bellettriens** sont informés du décès de leur regretté collègue,

Monsieur Adolphe BOREL,

et invités à assister à son convoi funèbre qui aura lieu à Bevaix, le jeudi 7 juillet, à 3 heures de l'après-midi.

6960 **LE COMITÉ.**

Monsieur Christian Kunti, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, gendres et belle-fille, Madame et Monsieur Jean Hall, leurs enfants et petits-enfants, Madame veuve Jean Kurz, ainsi que les familles Liebi, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien-aimée épouse, mère, grand'mère, arrière-grand'mère, belle-mère, belle-sœur, tante et grand'tante,

Madame

Anna-Barbara KUNTI née LIEBI,

enlevée à leur affection lundi 4 courant, dans sa 77me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 5 juillet 1898.

J'ai patiemment attendu ma délivrance; maintenant je repose en paix auprès de celui en qui j'avais toute confiance.

L'enterrement aura lieu jeudi 7 juillet, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Sablons 32.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6975c

Madame Marie Amiet-Gerber, Mesdemoiselles Anna et Mathilde Amiet, Monsieur et Madame Benjamin Amiet-Meyer, Madame et Monsieur Jämes Gaschen et leur enfant, à Auvernier, Messieurs Charles, Emile et Mademoiselle Hélène Amiet, Monsieur et Madame Louis Amiet, à Colombier, les familles Amiet, Gerber et Barbier ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Benjamin AMIET,

décédé dans sa 61me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 5 juillet 1898.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 7 courant, à 3 heures de l'après midi. 6978

Domicile mortuaire : Industrie 22.

Messieurs les membres de la **Société fédérale de gymnastique,** section de Neuchâtel, sont priés d'assister au convoi funèbre de

Monsieur Benjamin AMIET,

père de leurs collègues Emile et Benjamin, membres actif et passif de la Société.

L'enterrement aura lieu jeudi 7 courant, à 3 h. de l'après-midi.

6979 **LE COMITÉ.**

Messieurs les membres actifs de la Société de musique l'**Harmonie** sont informés du décès de

Monsieur Benjamin AMIET,

père de leur collègue et ami, M. Charles Amiet, et priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu jeudi 7 courant, à 3 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Industrie 22.

7003 **LE COMITÉ.**

Messieurs les membres du **Syndicat des patrons boulangers** sont priés d'assister au convoi funèbre de leur regretté collègue,

Monsieur Benjamin AMIET,

L'enterrement aura lieu jeudi 7 courant, à 3 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Industrie 22.

7010 **LE COMITÉ.**

Madame veuve Adèle Huguenin, Monsieur Albert Huguenin, à Bucarest, Monsieur et Madame Fritz Huguenin, à Santa-Rosa (Etats-Unis), Madame et Monsieur Alfred Ducommun et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Louis Perrelet, au Locle, Monsieur Charles Huguenin, à Thomaston (Etats-Unis), Monsieur Emile Huguenin, ainsi que les familles Huguenin, Schild, Streittmatter, Fivaz et Kung ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente,

Mademoiselle AMANDA HUGUENIN,

que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui mercredi, dans sa 28me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 6 juillet 1898.

L'Eternel, ton Dieu, est au milieu de toi comme un héros qui sauve; il fera de toi sa plus grande joie.
Soph. III, 17.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 8 juillet, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : rue Coulon 8.

On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7018

Messieurs les membres du **Vélo-Club** sont informés du décès de

Mademoiselle AMANDA HUGUENIN,

sœur de leur collègue, M. Emile Huguenin, et priés d'assister à son enterrement qui aura lieu vendredi 8 juillet, à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue Coulon 8.

7017 **LE COMITÉ.**

L'Imprimerie de la Feuille d'avis livre rapidement les lettres de faire-part.

AVIS TARDIFS

Cinquantenaire et Tir fédéral

GANTS pour PORTE-BANNIÈRE

AU MAGASIN 6926

A. SCHMID-LINIGER

12, *rue de l'Hôpital* **12,** *NEUCHATEL*

La Société des Carabiniers

prenant part en corps au cortège du Cinquantenaire, convoque ses membres pour le **lundi 11 juillet.**

Réunion à **7 ½ heures** en tenue civile, sans arme, à la **rue du Coq-d'Inde,** devant l'imprimerie Gendre.

7016 *Le comité.*

La FEUILLE D'AVIS ne paraissant pas lundi 11 juillet, jour férié officiel du Cinquantenaire neuchâtelois, les annonces destinées au numéro de mardi 12 juillet, seront reçues jusqu'à samedi 9, à 3 heures (les grandes annonces jusqu'à 11 heures du matin).

Ce numéro est de six pages

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie

CHAUFFAGE CENTRAL *Spécialité exclusive :* **CHAUFFAGE à L'EAU CHAUDE** et à la vapeur (H 3935 Q) à basse et haute pression. **J. RUKSTUHL, à Bâle** REPRÉSENTANT *pour la Suisse romande :* **E. LOMMEL, ing.,** à Berne.

A la Cité Ouvrière

NEUCHATEL, rue du Seyon 7bis - DIEDISHEIM-KLEIN - 7bis rue du Seyon, NEUCHATEL

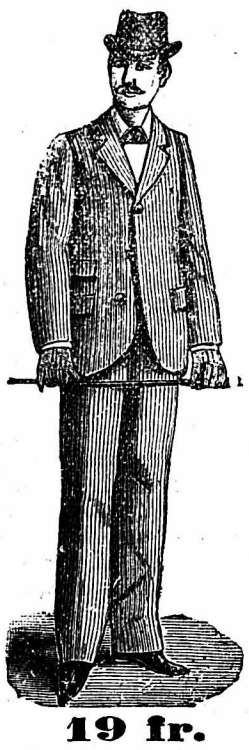

19 fr.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

et sur mesure

pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Pantalons drap fantaisie, dernières nouveautés, fr. 15, 14, 12, 10, **8.–**

Pantalons drap élégant, choix considérable, pure laine, fr. **6.–**

Pantalons moleskin, depuis **2.90**

Pantalons en coton croisé, qualité extra, **3.50**

Pantalons et gilets pareils, drap fantaisie, Elbœuf, depuis **13.–**

Chemises en couleur . . **1.90**
Chemises flanelle coton . **2.50**
Chemises blanches. 5.—, 3.50 et **2.50**

Vêtements complets, drap haute nouveauté, façon et coupe très élég., qual. gar., fr. 60, 50, 40, 30 **25.–**

Vêtements complets cheviote, bleu marin et noir, fr. 29, 25 et **18.–**

Vêtements complets en moleskin et coutil fantaisie, depuis **8.–**

Veston drap pure laine, façon nouveauté, **12.–**

Veston de bureau et de travail, en toute nuance, **3.90**

Chemises Percale imprimée dessins nouveaux, **4.–**

Grand choix de Cravates et Faux-cols à tous prix.

RAYON SPÉCIAL DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Choix et prix comme nulle part

3503

29 fr.

ANNONCES DE VENTE

A la Mascotte
GRAND'RUE 1

Seulement pendant 15 jours
on cèdera des
SOIES
d'un prix excessivement bon marché, pour robes et blouses, depuis 1 fr. le mètre jusqu'à 10 fr. Dentelles, mousselines blanches, rubans et tulles. Pour fin de saison, on vendra les chapeaux au-dessous du prix de leur valeur. 6828

Décoration

On peut se procurer des guirlandes de mousse à 60 et à 50 centimes le mètre, rendues sur place. S'adresser à Emile Pantoret, à Cheseaux sur Lausanne. 6869

PLUMES RÉSERVOIR
Les seules pratiques
Demandez à les voir dans toutes les papeteries.
SAFETY Pen n° 341, avec bec d'or, **17 fr. 50.** H 9428 X
B. & F., Genève, agents généraux.

Beau buis de jardin
à vendre, pour décors. S'adresser à M. Borel, aux Charmettes. 6883

TIR FÉDÉRAL 1898
ARTICLES POUR ILLUMINATION
A vendre environ **5000 verres** pour illumination, à **50 fr. le mille,** ainsi qu'un solde de **pains stéarine, à 41 fr. le mille.** H 6824 L
JAQUILLARD CADET, entrepreneur, LAUSANNE

Ecussons et Drapeaux
PANOPLIES
2000
Hampes de drapeaux avec lances
Dès maintenant, au Collège de la Promenade, on trouvera un beau choix de drapeaux, oriflammes, écussons, fleurs pour guirlandes. 6804c
— PRIX MODÉRÉS —

Illuminations électriques
branchées sur le courant communal, avec autorisation de M. le directeur du Service électrique. — **Illuminations de balcons,** fenêtres, arcs de triomphe, etc.
Réclames Electriques 6669
EUG. FÉVRIER, rue du Seyon 7.

MAGASIN DU PRINTEMPS
RUE DE L'HOPITAL 6406
OCCASION

Un lot de Coupons de soie pour blouses	Fr. 2 —	le mètre.
Un lot de Stores pour appartements	» 5 —	la pièce.
Un lot d'Habillements coutil pour garçons	» 5 —	»
Un lot de Blouses toile et vichy	» 2 50	»
Un lot de jupes confectionnées pour porter avec blouses	» 12 —	»
Un lot Collets-dentelles	» 10 —	»

Cinquantenaire — Tir Fédéral
Magnifiques Drapeaux et Pavillons suisses
pure laine, montés sur drisse et gaîne en toile, pour hisser, disponibles en toutes dimensions, 300 × 300 cm., 400 × 400 cm., 500 × 500 cm. 6884
Papeterie Edouard FUHRER
Sablons 34, Neuchâtel.

Commerce à remettre
A remettre, tout de suite ou époque à convenir, un commerce de voiturier; bonne clientèle assurée; actuellement 5 chevaux. 6882
Le matériel est composé de 17 voitures diverses, quatre traîneaux, déménageuse, 6 chars à pont, tombereau, brancards et 20 harnais, le tout en bon état. Location de cinq ans, appartement de quatre chambres, dépendances et jardin; écuries pour dix chevaux. Prix avantageux. S'adresser, pour visiter et traiter, Bureau de renseignements et recouvrements A. Chevalier, rue de l'Industrie 25, à Neuchâtel.

14 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

VILLORÉ

PAR

HENRY GRÉVILLE

XI

Jehan d'Olivettes ne se sentait pas aussi à l'aise chez Mme d'Ornys qu'aux Tournelles; c'est que son hôtesse était une maîtresse femme et, par instants, il regrettait d'avoir accepté son invitation. Elle avait une manière de le regarder quand il laissait percer sa suffisance, qui coupait les ailes à l'inspiration.

Cependant, il savait qu'il verrait Antoinette le mercredi suivant, et cette perspective lui donnait la force de se dominer sans trahir de mauvaise humeur. Il travaillait aussi, car son petit trésor de vers commençait à n'avoir plus le charme de la nouveauté, et comme il n'avait pas le travail facile, être aimable et mettre des allitérations bizarres au service d'idées saugrenues, lui semblait presque incompatible.

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Jehan eut alors une inspiration géniale; le mercredi matin, prétextant un mal de tête, qui n'était faux qu'à moitié, car il avait très mal dormi, il demanda la permission de ne pas paraître au déjeuner. Lorsqu'il sut tout le monde à table, avalant en hâte le bouillon et l'œuf poché qu'il avait demandés, il s'en alla au jardin chercher des pensées, ou quelque chose qui pût être accepté comme tel.

Assis au fond du vaste jardin anglais, sur un banc de bois, car le marbre est glacial, même en août, à moins d'être exposé au soleil, le poète se prit à réfléchir au lieu de versifier.

Etait-il amoureux d'Antoinette?

Il eût aimé à pouvoir se l'affirmer, car Mlle de Saint-Sauveur était une des plus belles personnes qu'il eût jamais rencontrées; mais sa conscience — il en avait une — répondit non. La délicieuse apparition n'éveillait en lui rien qui ressemblât à de l'amour; mais, s'il pouvait se faire aimer d'elle, il saurait lui témoigner toute l'admiration qu'elle méritait.

Pourquoi ne l'aimait-t-il pas?

Parce qu'il la sentait très différente de lui, appartenant à un autre monde, — il eût volontiers dit: une autre planète, et — ce que son orgueil d'homme et d'auteur ne lui permettait pas de s'avouer à lui-même, — il sentait confusément qu'elle le jugerait si elle venait à le connaître... Or il avait peur du jugement qu'elle porterait.

Ces idées tournaient brusquement dans sa tête, il eût voulu les mettre en vers, et ne pouvait. L'eût-il pu qu'il s'y fût refusé. Pourtant il voulait faire une pièce nouvelle, une pièce pour elle... Après tout, le beau malheur si elle le jugeait ensuite, quand ils seraient mariés?

Serait-il le seul mari dont la femme se fût désillusionnée après le mariage?... Le mariage, il en parlait bien à son aise! Et si le marquis refusait?

Il avait entendu dire qu'Antoinette était riche du fait de sa mère, et que son caractère altier la rendait capable de tenir tête même à son père; s'il se faisait aimer, ce serait déjà très joli; le marquis se calmerait ensuite, bien certainement, si fâché qu'il pût être au début.

Et les vers ne se faisaient toujours pas! Jehan enfonça ses poings dans ses yeux et se mit à creuser la forme. Le fond serait toujours assez bon.

Il marcha, tourna dans les méandres du beau jardin ombreux, se cogna aux vitrages des serres, revint sur ses pas, se perdit, se retrouva, se rassit sur le banc de ses méditations premières, et finalement rentra au moment où les premiers invités étaient annoncés à la grille de l'avenue.

— Juste le temps de faire ma toilette et d'être en retard, se dit-il. Pourvu que ma mémoire ne me joue pas un tour... Je vais écrire, ce sera plus sûr.

Il griffonna hâtivement les mots qui venaient de lui coûter tant de travail, les glissa dans sa poche, se vêtit en un tour de main et entra dans le salon pour recevoir de son hôtesse un coup d'œil semi-ironique, semi-bienveillant. Il fut dûment présenté, complimenté, regardé de face, de profil, et de travers, car, ayant perdu la première fraîcheur de l'inconnu, il possédait déjà une petite collection de détracteurs, et enfin, comme il pensait qu'Antoinette ne viendrait pas et se préparait à dire une pièce plus ancienne, le marquis entra, escortant sa fille et suivi de Villoré.

— Il m'ennuie, celui-là, pensa Jehan. Mis au courant par Yolande des menus cancans de terroir, il savait les refus d'Antoinette et la cour patiente de Landry. Antoinette n'avait pourtant rien dit à personne; elle eût qualifié une indiscrétion de ce genre de déshonorante autant que les vanteries d'un homme au sujet d'une femme. Mais en province tout se sait, tout se devine, ou se suppose, absolument comme à Paris.

Landry avait beau n'être pas accepté, il voyait quotidiennement sa jolie parente sur le pied d'une amicale familiarité et cela lui donnait sur Jehan tant d'avantages que celui-ci en fut navré; la question ne lui était jamais apparue aussi hérissée de difficultés.

— Eh bien, Monsieur d'Olivettes, dit Mme d'Ornys de sa voix un peu mordante, consentirez-vous à nous dire des vers, de beaux vers?

— Beaux, je ne sais, fit-il en se remettant. Nouveaux assurément, car personne, sauf les oiseaux de votre parc, ne les a encore entendus.

Le regard de Jehan fit le tour de l'assistance; on l'avait posté près de la cheminée — sans feu, — et un demi-cercle s'était fait autour de lui. Ce regard alla chercher Antoinette, et rencontra les beaux yeux fixés sur lui avec un intérêt évident, une sorte de curiosité sinon bienveillante, au moins très attentive. Le poète encouragé commença de sa voix haute et sonore dont il savait tirer un parti ingénieux. Sobre de gestes, il n'était vraiment pas mal, surtout lorsqu'une émotion réelle pâlissant son teint fit paraître ses yeux plus noirs.

LA BELLE AU JARDIN

Quand la belle apparut au jardin de mon cœur,
Les arbres majestueux et les buissons grêles
Palpitèrent comme un vol de papillons frêles,
Saluant en sa personne l'amour vainqueur.

Les lilas persiens penchèrent leurs fleurs dolentes
Vers le ténu gravier où poseraient ses pieds,
Et vers l'en-haut, les grands lis, flammes violentes,
Tendirent leurs calices embaumés, altiers.

Elle ne veut pas voir le brasier qu'elle attise,
Cette âme ingénue, ignorante de l'amour,
Et chemine, douce, lente, de l'ombre au jour,
Sous les pleurs d'ambre rutilant du grand cytise.

Qu'elle reste au jardin, la belle que je dis,
Au jardin de mon cœur; je le ferme sur elle.
O belle, demeurez! Loin de la vie cruelle
J'évoquerai pour vous les lointains paradis.

Qui ne connaît la puissance singulière du regard jeté sur un spectateur par un acteur en scène? Au milieu de l'attention générale, lorsque tout semble suspendu aux lèvres de l'artiste, celui-ci, jusqu'alors pour ainsi dire impersonnel puisqu'il incarne une autre personnalité que la sienne, redevient lui-même et

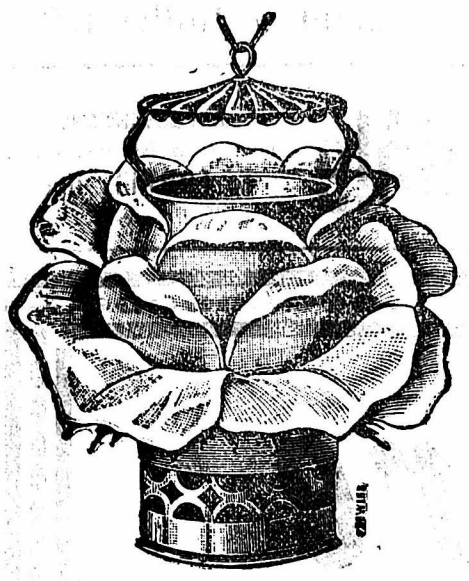

ILLUMINATION

Pour les prochaines fêtes

Grand choix de **lampions incombustibles** en métal, recouverts en toile de couleurs transparentes, variées, fédérales, cantonales, etc., formes roses, tulipes, etc.

Magasin Th. WILD

rue de l'Industrie 17

Dépôt au magasin de tabacs L. Colomb-Borel, sous le Théâtre

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

Lampions se portant à la boutonnière

Prix en gros et en détail. — Se recommande aux comités de décors, architectes, propriétaires et au public en général. 3591

Ce soir, illumination de la devanture.

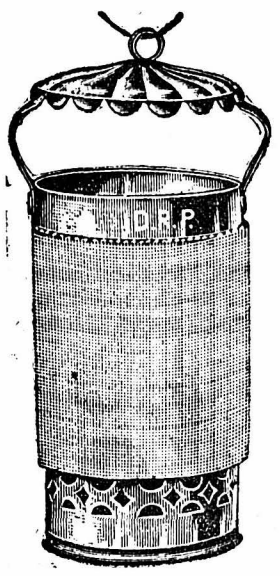

POUR LES FÊTES

Quelques 100 pièces de

Calicots couleur et blanc

6803 **POUR DRAPEAUX ET DÉCORATIONS**

à 18, 20, 25, 30, 35 et 45 c. le m.

Le Drapeau fédéral 130|130 cm. à 1 fr. 50

AU LOUVRE

NEUCHATEL — rue du Seyon — NEUCHATEL

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & Cie

Place du Port

NEUCHATEL 1039

Articles pour illuminations

Lanternes japonaises
Lanternes vénitiennes
Lampions
Montgolfières
Bougies pour lanternes
Papier pour fleurs
Ecussons

Fêtes du Cinquantenaire et Tir fédéral

Confections de lits, sommiers, matelas, duvets, traversins, oreillers, couvertures. 6492

LOCATIONS DE LITS

NEUCHATEL — S'adresser route de la Gare 19 — NEUCHATEL

Nous recevons dès maintenant des offres pour la vente de cette marchandise.

Toujours belle Maculature à 30 centimes le kilo, au bureau de cette Feuille.

PAPETERIE-IMPRIMERIE

F. BICKEL-HENRIOD

en face de la poste

GRAND CHOIX DE

Papiers à fleurs

Papiers glacés, or et argent

de première qualité 6575

Echantillons à disposition

GROS ET DETAIL

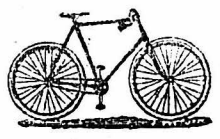

BICYCLETTES

Ensuite d'un achat important, je suis à même d'offrir, dès ce jour, de superbes bicyclettes américaines « DÉFIANCE »,

à 250 francs

accessoires compris. Garantie sérieuse.

Les bicyclettes pour dames, jeunes filles et pour hommes, se vendent au même prix. Leçons gratis. Voir les modèles et catalogues, chez 4566

H. LUTHI

Temple-Neuf 15.

FEUX DE BENGALE

CANTONAUX

Nouveauté très demandée

Grand choix de FLAMMES DE BENGALE dans tous les genres

Ch. PETITPIERRE & Fils

VILLE 6797

MANUFACTURE et COMMERCE DE

PIANOS

GRAND ET BEAU CHOIX

pour la vente et la location. 15

MAGASIN LE PLUS GRAND ET LE MIEUX ASSORTI DU CANTON

Rue Fourtalès nos 9 et 11, 1er étage.

Prix modérés. — Facilités de paiement

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI

NEUCHATEL

E. Pierrehumbert, Cormondrèche

Montres or, argent, acier, toutes grandeurs, à prix réduits. Répétitions. Montres or pour dames, contrôlées, depuis 28 fr. Montres or 7 karats, depuis 22 fr. Rhabillages, le tout garanti. 2750c

MIEL

Beau MIEL coulé, du pays, garanti pur

à **1 fr. 10** *le pot*

(Les pots vides sont repris à 30 cts.)

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8 477

AUVERNIER

6888

Souvenirs du Cinquantenaire

TASSES, VERRES, CARTES POSTALES

Au magasin H.-L. OTZ

A LA CONFIANCE

Rue du Seyon

Toutes les CONFECTIONS pour dames de la saison seront vendues dès aujourd'hui avec une forte réduction de prix.

En liquidation :

Une série de Costumes pour enfants

GRAND CHOIX DE

Coupons pour Robes

A LA CONFIANCE

RUE DU SEYON 5255

Chien de chasse

A vendre un chien d'arrêt dressé. S'adresser à M. A. Pauchard, Saint-Aubin (Fribourg). 6865

Tir fédéral, Neuchâtel 1898

Les personnes désirant acheter des primes de tir, soit H 5832 X

montres, coupes, médailles

sont priées de s'adresser à Ed. Nydegger, rue du Rhône 108, Genève.

AU PRINTEMPS

Rue de l'Hôpital 6776

Reçu un nouvel envoi de

Costumes piqué blanc

confectionnés, 20 fr. pièce

BICYCLETTES

Vente - Location - Echange - Réparations

Magasin: Ecluse 2. Domicile: Château 18.

Pour activer la vente de mes jolies machines Royales Worcester, je fais, dès ce jour, sur la vente au comptant

un rabais considérable.

Avis aux amateurs de jolies machines, garanties extra solides et d'une bienfacture irréprochable.

Tandem neuf à louer. Lanternes à l'acétylène. 6520

EMILE BOILLET.

VERMOUTH

de TURIN, 1re qualité

1 Fr. 20 le litre, verre compris.

Le litre vide est repris à 20 cts.

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Épancheurs, 8 473

vous envoie une marque de souvenir, d'avertissement, de menace, peu importe. Ce brusque dédoublement produit un effet extraordinaire sur ceux qui n'y sont pas habitués. Jehan connaissait ce petit truc, car, en terminant sa dernière strophe, il fixa sur Antoinette un regard profond et significatif.

La jeune fille devint pourpre. Le saisissement, la honte, la colère, la pensée effrayante que d'autres pouvaient avoir saisi au passage cette déclaration brûlante lui firent perdre contenance, et elle se baissa pour ramasser son mouchoir qui n'était pas tombé.

— Bravo, cria Mme d'Ornys, au milieu du murmure flatteur de l'assistance; c'est charmant, Monsieur d'Olivettes, mais prenez garde, vous reniez vos dieux! Ces vers pourraient presque être signés par quelqu'un de ces affreux bourgeois qui ne sont pas de votre classe et qui appartiennent ou appartiendront à l'Académie.

— Madame, vous me flattez! murmura Jehan un peu ennuyé.

— Mais non, je vous assure! Cette fois tout le monde a compris, ou presque tout le monde; car enfin, il ne faut pas exagérer. Voyons une autre pièce, une ancienne; pour mieux établir la comparaison. Jehan s'exécuta d'assez mauvaise grâce. La malice que mettait son hôtesse à le parquer dans le coin qu'il avait choisi d'abord, lui semblait aujourd'hui vraiment diabolique. Il la savait mordante et lui avait plus d'une fois riposté du tac au tac; elle ne détestait pas cela, dans le tête-à-tête, mais ici Jehan ne pouvait se défendre, et elle abusait de ses avantages. Pour la punir, il entama la plus flandreuse pièce de son répertoire et la mena jusqu'au bout. Que lui importait, à présent? Il savait qu'Antoinette ne songeait qu'au jardin où elle était conviée.

— Je ne puis souffrir ce sot personnage, dit le marquis à Landry, quand ces vers furent enfin récités, et qu'on se mit à manger les petits gâteaux.

— Pas si sot, mon oncle; plus dangereux que sot, croyez-moi.

— Dangereux? ce fat? Pour qui? Pour Mlle Yolande? Tiens, elle n'est pas là? J'aurais aimé la voir, enroulée dans ses chiffons verts.

— Quand elle sort, mon oncle, elle s'habille comme tout le monde. C'est chez elle seulement qu'on peut la contempler dans les couleurs du prisme.

Landry s'efforçait d'amuser le marquis; il avait fort bien remarqué le regard de Jehan, et, quoique tout son sang bouillonnât en lui, il désirait pardessus tout éviter un esclandre dont Antoinette souffrirait incontestablement.

— Partons, dit M. de Saint Sauveur, cet homme me déplaît. Je ne puis comprendre pourquoi Mme d'Ornys, ordinairement sensée quoique un peu...

— Ne vous gênez pas, marquis, dites le mot: toquée, interrompit la maîtresse du logis en l'abordant. Je n'ai pas écouté, mais vous ne parlez pas absolument sur le ton du mystère. Je connais votre opinion sur moi depuis longtemps. Qu'est-ce que vous ne pouvez pas comprendre?

— Pourquoi vous avez chez vous ce maroufle, riposta M. de Saint-Sauveur en baissant la voix.

— Pour faire comme tout le monde, cher ami. Et vous, pourriez-vous me dire pourquoi vous êtes venu?

— Parce que vous nous avez invités, belle Madame, et que je serais au désespoir de vous faire une impolitesse. Et maintenant je vous ai rendu mes devoirs, je m'en vais.

Mme d'Ornys riait; elle aimait les coups de boutoir, même ceux des autres, dût-elle les recevoir, car elle se sentait capable de les rendre. Regardant autour d'elle, elle devint soudain sérieuse.

— Vous avez raison, dit-elle, allez-vous-en. Je vais vous envoyer Antoinette.

La jeune fille n'était pas tout à fait près de Jehan, qui parlait dans un groupe, mais visiblement il parlait pour elle, et elle l'écoutait. Une fois le premier moment de pudeur révoltée passé, elle s'était laissée aller au trouble, puis à la douceur de savourer l'aveu prévu, mais non encore attendu. La tête légèrement inclinée, elle demeurait silencieuse, avec une teinte plus vive d'incarnat aux joues, et si parfaitement belle dans son émotion virginale, que Landry en eut le cœur serré jusqu'aux larmes.

Par un violent effort qui lui coûta une grimace, il redevint maître de lui-même.

— Se peut-il que ce bélître produise sur elle un effet pareil, alors que je ne puis rien obtenir? C'est pourtant vrai qu'il ne fait pas bon d'être prophète en son pays! pensa-t-il.

Mme d'Ornys mit doucement la main sur l'épaule d'Antoinette qui tressaillit.

— Votre père vous demande, ma chère enfant, lui dit-elle avec bonté: il veut partir, et je crois qu'il a raison.

Tout l'orgueil de la jeune fille se dressa à cette parole. On l'avait examinée, soupçonnée, devinée!

— Je vous suis, Madame, fit-elle en se levant sans hâte.

— Vous voilà fâchée contre moi? Vous me remercierez plus tard. J'avoue qu'il y a quelque cruauté à vous priver si vite d'un spectacle peu ordinaire chez nous, mais votre père est fatigué, et son repos passe avant tout, n'est-il pas vrai?

Ayant ainsi atténué l'effet de ses paroles jusqu'à ce que Mlle de Saint-Sauveur pût douter de l'intention première, elle l'embrassa affectueusement et, se glissant avec elle derrière les chaises vides, elle la conduisit au marquis.

— Viens-tu? dit celui-ci à Landry.

— Je reste, répondit le jeune homme. J'ai beaucoup à apprendre si je veux devenir agréable, et j'ai cette ferme intention. A bientôt, cousine.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Picquart-Esterhazy. — Le commandant Esterhazy a une manière de raconter les faits qui le met toujours en bonne posture. Sa rencontre de dimanche avec M. Picquart en est la preuve. Le *Temps* la raconte tout autrement que lui, dans le récit suivant:

« La scène s'est produite à quatre heures et demie de l'après-midi, à l'endroit où l'avenue Victor Hugo débouche sur la place portant le même nom. De nombreux promeneurs y ont assisté, sans d'ailleurs prendre parti pour l'un ou l'autre des adversaires. Mais un cantonnier de la ville de Paris, M. Blasy, qui se trouvait là au même moment, a vu ce qui s'est passé, et a été pris à témoin par le lieutenant-colonel Picquart.

Nous avons vu aujourd'hui M. Blasy. Dans l'avenue Victor Hugo, détrempée par la pluie matinale, et qu'à grands coups de balai il s'évertuait à nettoyer, le cantonnier nous fait le récit suivant de l'incident.

J'arrosais tranquillement l'avenue, nous dit-il, lorsque, sur le trottoir, j'aperçois deux hommes qui, venant de la place, allaient « censément » se croiser. Tout à coup, l'un d'eux, à un moment, court vers l'autre, et avant que celui-ci ait pu se défendre, lui donne un coup de canne sur la main.

« Tiens, me dis-je, voilà encore deux particuliers qui reviennent des courses et qui ne sont pas d'accord... »

Il faut vous dire que, dimanche dernier déjà, j'avais assisté à une dispute du même genre entre deux parieurs mécontents. Sans doute, l'un avait prêté de l'argent que l'autre ne voulait pas rendre.

Et, lâchant mes appareils, je courus pour séparer les combattants.

Mais, avant que je fusse arrivé, l'homme qui avait été assailli avait riposté par un coup de badine qui fit sauter en l'air le chapeau de son adversaire; l'autre, alors, frappa à tour de bras, des coups capables de « casser les jambes » de son adversaire, et que celui-ci, très calme, se contenta de parer.

Puis il s'en alla, vers la place de l'Etoile, pendant que l'autre venait vers moi et me disait:

— Vous avez vu ce qui vient de se passer?

— Oui, répondis-je.

— Alors, vous pouvez me servir de témoin?

Et, avant de s'en aller à son tour, il prit mon nom et mon adresse. Une dame qui se trouvait à côté de moi, donna les mêmes renseignements.

Je n'ai su qu'après, que ce monsieur était le colonel Picquart et que son agresseur était le commandant Esterhazy; je n'avais entendu, en effet, aucune des paroles qu'ont rapportées les journaux, sans doute parce que je n'étais pas assez près lorsqu'elles furent prononcées. »

Mélomanie administrative. — On vient de prendre à Verviers, en Belgique, une mesure assez originale.

Pour obtenir l'autorisation de jouer dans les rues de la ville, les joueurs d'orgues de Barbarie seront tenus désormais de se présenter tous les jours (!) devant le commissaire de police et de lui jouer un morceau de leur répertoire. Si l'instrument est faux, la permission de jouer ne pourra être accordée.

Heureux habitants! Pauvre commissaire!

Dévoré par sa compagne. — On écrit d'Auch, qu'à l'occasion des fêtes qui ont lieu dans un quartier de la ville, la ménagerie Poisson s'était installée sur le quai des Marronniers.

Quelle n'a pas été la surprise du dompteur quand il a vu, gisant dans sa cage, son plus beau lion que sa femelle avait aux trois quarts dévoré. Le propriétaire de l'établissement croit pouvoir affirmer que c'est à l'occasion du repas qui leur avait été servi au cours du voyage, que les deux fauves se sont battus. La lionne, quoique horriblement mutilée, survivra, croit-on, à ses blessures.

NOUVELLES SUISSES

SCHWYTZ. — **Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences est survenu le 1er juillet au matin sur la ligne d'Arth au Righi. Comme le train, rempli de voyageurs, venait de quitter la station du Klösterli, à 8 h. 53, l'essieu d'une des voitures se rompit soudain. Le convoi ne se trouvait plus qu'à quelques pas du grand pont lancé par dessus l'un des plus profonds ravins de la montagne. On stoppa aussitôt, et le vagon endommagé fut décroché, puis transporté plus tard sur une sorte de traîneau jusqu'à la station du Klösterli.**

Les voyageurs ont éprouvé une belle peur, mais ni les uns ni les autres n'ont eu le moindre mal.

THURGOVIE. — **Mercredi soir, vers 6 ½ heures, une colonne de grêle s'est abattue sur les campagnes des alentours d'Emmishofen et, pendant une longue demi-heure, elle n'a cessé de tomber toujours plus drue, exerçant ainsi d'irréparables dégâts aux champs, aux vignes, aux arbres et aux cultures. Tout a été haché.**

A l'imprimerie de cette Feuille :

Formulaires de BAUX A LOYER

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie